

TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE DE LA MRC L'ASSOMPTION

Mission, objectifs et structure

Rédigé par le comité exécutif 2019-2020

- Valérie Chrétien – Maison des jeunes de L'Épiphanie
 - Maxime Olivier – Maison des jeunes de L'Assomption
 - Laurence LeBel-Alexandre – Santé vous en forme
 - Jessica Burr – GymnO Lanaudière
 - Mélissa Désilets – Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption
 - Célyne Dansereau - CISSSL
-
-

Table des matières

1. HISTORIQUE	p.03
2. MISSION	p.03
3. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	p.04
4. COMITÉ EXÉCUTIF	p.05
ANNEXE 1 : Fiche d'adhésion	p.07
ANNEXE 2 : Exemple d'ordre du jour	p.10

Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption

1. Historique

Les origines de la Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption remontent à l'automne 1988. C'est à ce moment qu'eurent lieu les premières rencontres d'intervenants jeunesse de diverses organisations de notre territoire dans le but de mettre sur pied un lieu de concertation. Ce nouveau lieu de concertation était devenu nécessaire aux yeux d'un grand nombre d'intervenants, désireux de partager des informations sur les services, activités et projets existants, ainsi que de mettre des efforts en commun pour soutenir l'amélioration des conditions et de la qualité de vie chez les jeunes de douze (12) à vingt-neuf (29) ans résidents de la MRC.

2. Mission

La Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption est un lieu de concertation où les partenaires communautaires et institutionnels partagent, réseautent, échangent, créent et agissent collectivement afin de répondre aux besoins des jeunes de 12 à 35 ans.

Rôles et objectifs de la table

- Susciter des espaces de discussion et de partage sur les enjeux jeunesse, nos approches et nos expertises respectives afin de mieux permettre aux acteurs de se reconnaître;
- Exercer un leadership dans la région auprès des autres tables de concertation/comités;
- Développer un réseau d'entraide entre les différents acteurs;
- Sensibiliser la communauté aux réalités jeunesse;
- Soutenir et appuyer les projets des partenaires;
- Promouvoir et réaliser des actions communes concernant les jeunes;
- Offrir un lieu de formation sur divers sujets selon les besoins;
- Être engagé politiquement sur les enjeux vécus par la jeunesse du territoire, pour et avec les jeunes.

Les valeurs de la table

- Mobilisation;
- Engagement;
- Complémentarité;
- Coopération;
- Bienveillance.

3. Structure et fonctionnement

Fonctionnement général

Les membres de la Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption se rencontrent environ 4 fois par année (septembre-décembre-février-avril) et siègent à titre de représentant de leur organisation. À la première rencontre de l'automne, les membres présentent leurs activités et projets en cours et/ou à venir. Une formation est prévue une fois par année, soit au mois de juin. L'envoi des invitations se fait par courriel et par la page Facebook de la table. La promotion des activités des partenaires se fera principalement via notre page Facebook. Un exemple d'une proposition d'ordre du jour de la table se retrouve en annexe au document (*voir Annexe 2*).

Au besoin, la TCJ peut créer des sous-comités de travail afin de faire avancer les travaux de la table. Les sous-comités seront constitués de membres et de partenaires volontaires.

Adhésion

Toute organisation qui désire participer aux activités et aux rencontres de la TCJ doit être membre et démontrer un intérêt et une implication auprès de la jeunesse de la MRC L'Assomption. Dès qu'elle s'acquitte de la cotisation annuelle, l'organisation devient alors membre pour l'année en cours (valide du 1er septembre au 31 août). C'est le comité exécutif qui fait ensuite le suivi de l'adhésion des membres lors des rencontres subséquentes.

C'est le Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption qui est fiduciaire des fonds des membres de la Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption. À l'automne, le comité exécutif fait parvenir les fiches d'adhésion¹ aux membres. Pour devenir membre, il faut remplir la fiche d'adhésion et acquitter leur cotisation auprès du Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption à l'adresse suivante :

Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption

10, rue Notre-Dame, 3e étage

Repentigny, Qc J6A 2N9

¹ Voir annexe 1.

4. Comité exécutif

Élection

Le comité exécutif est constitué d'un minimum de 4 membres et d'un maximum de 6 membres sur lequel siège, préférablement, une personne du CISSSL. L'élection des membres du comité exécutif se fait lors de la première rencontre de l'année à l'automne. Le mandat du comité exécutif est d'une durée d'un an et est effectif de septembre à août de l'année suivante.

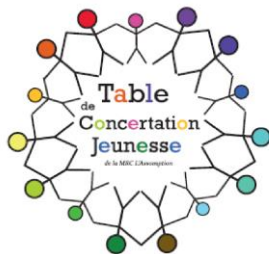
Mandat

- Rédiger les ordres du jour et les comptes-rendus;
- Préparer et convoquer les réunions de la TCJ;
- Animer les rencontres de la table;
- Transmettre les informations aux membres en vue des prochaines réunions;
- Faire le lien avec le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC L'Assomption en ce qui a trait au budget;
- Gérer l'adhésion des membres;
- Exécuter les décisions prises lors des réunions de la TCJ, comme la rédaction de lettres d'appuis.

Budget

Le budget de la Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption est géré par le Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption. Le budget sert à déboursier les frais relatifs à la tenue d'activités de la TCJ tels que formation, breuvages et nourriture pour les réunions, frais de représentation du comité exécutif ou toutes autres activités ou besoins relatifs à la TCJ. Le ou les membres qui déboursent pour la TCJ n'ont qu'à faire une demande de remboursement au Carrefour jeunesse-emploi de la MRC L'Assomption, avec facture à l'appui.

Annexe 1



Fiche d'adhésion

Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption 2019-2020

Identification de l'organisme

Nom de l'organisme: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Télécopieur: _____

Adresse électronique: _____

Membership

Je désire être membre actif avec délégué(s)

Nom(s) du ou des délégué(s):

✓ Retournez cette fiche et votre cotisation à l'adresse suivante:

**Carrefour Jeunesse-Emploi
10 rue Notre-Dame,
3e étage
Repentigny
J6A 2N9**

Libellé au nom de la:

Table de Concertation Jeunesse MRC L'Assomption

** La cotisation pour l'année est fixée à 20 \$ par organisme.*

Annexe 2



TCJ DE LA MRC L'ASSOMPTION

RENCONTRE DE LA TABLE

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Date :
Heure :
Lieu :

1. Mot de bienvenue (1 minute)
2. Nomination d'un animateur et d'une secrétaire pour la rencontre (1 minute)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
4. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre (5 minutes)
5. Suivi CE (15 minutes)
6. tour de table des organismes – 1 minute top chrono (25 minutes)
7. Suivi des autres tables de concertation (35 minutes)
8. Échanges pratiques (20 minutes)
- PAUSE – RÉSEAUTAGE (20 minutes)
9. Atelier (50 minutes)
10. Dates des prochaines tables – (1 minute)
11. Évaluation de la rencontre (5 minutes)
12. Levée de la rencontre (1 minute)